

Préfecture de l'Aube

Avis d'enquête publique

**Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la société
VALLANDREUX ENERGIES pour l'implantation d'un parc éolien à LHUITRE et GRANDVILLE**

Il est procédé à une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale portée par la société VALLANDREUX ENERGIES pour l'implantation d'un parc éolien composé de 6 éoliennes et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de LHUITRE et GRANDVILLE, du 22 juin 2026 à 10h00 au 22 juillet 2026 à 17h00 inclus, soit pendant trente et un (31) jours.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de LHUITRE.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier en mairies de LHUITRE et GRANDVILLE aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sous réserve de modifications exceptionnelles liées aux impératifs de service ou aux jours fériés. Ce dossier d'enquête comporte, notamment, une étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale et la réponse du porteur de projet à cet avis.

Le dossier sera accessible pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aube à l'adresse suivante : www.aube.gouv.fr dans l'onglet « Publications », rubrique « Consultations du public, déclarations d'intention et commissaire enquêteur », puis « Consultations du public organisées par l'Etat » ;
- sur un poste informatique à la préfecture de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde – 10025 TROYES, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 puis de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.25.42.35.66 ou 03.25.42.35.80) ou courriel (pref-ep-eolien-vallandreux-energies@aube.gouv.fr).

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant le déroulement de celle-ci par courrier adressé à la préfecture de l'Aube.

M. Yannick PICARD, retraité du ministère de l'équipement, commissaire enquêteur titulaire, assure des permanences en mairie de LHUITRE, afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public, les :

- lundi 22 juin 2026 de 14h00 à 17h00,
- mercredi 1^{er} juillet 2026 de 14h00 à 17h00,
- samedi 11 juillet de 9h00 à 12h00,
- mercredi 22 juillet de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre dématérialisé accessible au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7364> ou adressées par courriel à l'adresse associée au registre suivante : enquete-publique-7364@registre-dematerialise.fr,
- consignées sur les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à disposition en mairies de LHUITRE et GRANDVILLE aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces mairies, sous réserve de modifications exceptionnelles liées aux impératifs de service ou aux jours fériés,
- reçues par écrit ou oralement par le commissaire enquêteur aux jours et heures de permanences susmentionnés,
- adressées par courrier **en précisant obligatoirement : "Monsieur le commissaire enquêteur -**

Projet société VALLANDREUX ENERGIES, à la mairie de LHUITRE, 7 rue de Badin, 10700 LHUITRE ;

- envoyées par courriel **en précisant obligatoirement : "Monsieur le commissaire enquêteur – Projet société VALLANDREUX ENERGIES"** à l'adresse : pref-ep-eolien-vallandreux-energies@aubegouv.fr.

La taille des courriels et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) est limitée à quatre mégaoctets (4 Mo).

Ces observations transmises par courrier à la mairie ou par courriel doivent parvenir au plus tard le 22 juillet 2026 à 17h00. Elles sont consultables et communicables aux frais de toute personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès du préfet de l'Aube.

Des informations sur ce dossier peuvent être demandées à M. Vincent CAILLET, chef de projet, par courriel à l'adresse vincent.caillet@valorem-energie.com ou par téléphone au 06 15 18 56 58, ainsi qu'auprès de la préfecture de l'Aube, par courriel à pref-ep-eolien-vallandreux-energies@aubegouv.fr ou par voie postale au pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, à l'adresse de la préfecture de l'Aube susmentionnée.

Le préfet de l'Aube est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation environnementale relatif à ce projet ou pour prendre une décision de refus de cette demande.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, et en mairies de LHUITRE et GRANDVILLE pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aube pendant un an.